



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable du partenariat et de la valorisation de la recherche, session 2019**

N° J1B431R2IP5

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable du partenariat et de la valorisation de la recherche, au titre de l'année 2019 :

Monsieur ALLIOT Bertrand, ingénieur de recherche de 1ère classe, président, Université Paris Est Marne la Vallée, Marne-la-Vallée.

Madame ROSSARD Stéphanie, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur DEVILLEZ Arnaud, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Rennes 1, Rennes.

Madame RICHARD Anne, ingénieure de recherche 1ère classe, experte, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Rennes.

Madame MAURICE Muriel, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Agence de mutualisation des universités et établissements, Paris.

Monsieur LECHENAULT Régis, attaché d'administration de l'Etat, suppléant, Université Paris 5 Paris Descartes, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **22 MAI 2019**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE